

En février 2013, 43 % des jeunes sortants de lycée ont un emploi sept mois après la fin de leurs études

- En février 2013, sept mois après leur sortie de formation professionnelle ou technologique en lycée, 43 % des lycéens ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs.
- La situation d'emploi est bien moins favorable que celle observée en 2012.
- Le diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des jeunes : 61 % des diplômés d'un BTS travaillent contre 22 % des sortants sans aucun diplôme.
- Le taux d'emploi varie fortement d'une académie à l'autre, en lien avec le contexte économique local et les différences de niveau de formation des sortants.

Eric Chan-Pang-Fong, DEPP A1

- En février 2013, sept mois après la fin de leurs études professionnelles ou technologiques en lycée ([VOIR « SOURCE ET DÉFINITIONS »](#)), 43 % des lycéens ont un emploi, 45 % sont au chômage et 12 % sont inactifs ([FIGURE 1](#)).

2013 reste une année très difficile pour l'emploi des sortants de lycée

Le taux d'emploi des sortants de lycée décroît nettement en 2013 par rapport à 2012 (- 5 points). Corrélativement, le chômage a augmenté de 6 points. Ainsi, parmi les sortants de lycée, il y a en 2013 plus de chômeurs que de jeunes en emploi. L'inactivité quant à elle diminue légèrement (- 1 point).

La situation économique générale se ressent sur l'emploi des jeunes : avant l'entrée en période de récession, en moyenne entre février 2007 et février 2008, 59 % des jeunes sortants de lycée avaient un emploi sept mois après la fin de leurs études.

Lorsqu'ils travaillent, les jeunes ont le plus souvent un emploi à durée déterminée (EDD, 38 %) qu'à durée indéterminée (EDI, 35 %) et plus encore qu'un emploi aidé (13 %) ou exercé dans le cadre d'un contrat d'intérim (14 %) ([FIGURE 2](#)). Cette répartition change. En effet, jusqu'en 2012, les EDI étaient le type de contrat majoritaire. Après une baisse en 2012, la part des EDD dans les embauches des entreprises a progressé de 3 points. Le recours à l'intérim reste stable par rapport à 2012 (14 %) mais est moins fréquent qu'avant la crise de 2008 (17 %).

1 – Situation au 1^{er} février 2013 des sortants de lycée selon le plus haut diplôme obtenu (%)

	En emploi	Au chômage	Inactifs	Répartition en structure
Sans aucun diplôme	22,4	56,7	20,9	6,2
Brevet des collèges, CFG (1)	26,5	52,2	21,3	7,5
CAP ou BEP	32,4	54,3	13,3	24,7
Baccalauréat professionnel	46,5	44,4	9,1	33,4
Baccalauréat général et technologique	51,1	32,6	16,3	10,5
BTS	61,4	31,8	6,8	17,7
Ensemble	43,2	44,7	12,1	100,0
<i>Rappel au 1^{er} février 2012</i>	47,8	39,1	13,1	100,0

(1) CFG : certificat de formation générale.

Lecture : en février 2013, 61,4 % des sortants de lycée titulaires d'un BTS sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Toulouse et de Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2013

2 – Répartition des types de contrats parmi les lycéens en emploi par plus haut diplôme (%)

Parmi les sortants en emploi	EDI	Intérim	EDD	Emploi aidé
Sans aucun diplôme	35,0	14,7	40,2	10,1
Brevet des collèges, CFG	38,6	14,3	36,6	10,4
CAP ou BEP	34,5	14,0	41,1	10,4
Baccalauréat professionnel	34,6	16,2	35,0	14,2
Baccalauréat général et technologique	33,2	9,8	38,1	18,8
BTS	37,4	11,5	38,8	12,3
Ensemble	35,3	13,7	37,7	13,3
Rappel au 1 ^{er} février 2012	36,9	13,7	34,9	14,5

Lecture : en février 2013, parmi les lycéens en emploi, 34,6 % des sortants de lycée titulaires d'un baccalauréat professionnel sont en emploi à durée indéterminée (EDI).

Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Toulouse et de Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2013

Taux d'emploi toujours faible pour les peu diplômés

Le niveau d'études reste déterminant pour l'entrée dans le monde du travail. En particulier, les lycéens peu diplômés ont beaucoup de difficultés : sept mois après la fin des études, seuls 22 % des sortants de lycée sans aucun diplôme ont un emploi en 2013, 27 % pour les sortants avec pour seul diplôme le brevet (DNB) et 32 % parmi ceux qui ont un CAP ou un BEP. Ce n'est que pour les titulaires d'un baccalauréat général et technologique, d'un BTS que le taux d'emploi dépasse 50 %. En 2013, ce sont les lycéens les plus diplômés et ceux qui possèdent un CAP ou un BEP qui subissent le plus la baisse du taux d'emploi (environ - 6 points). En revanche, depuis la crise de 2008, c'est le taux d'emploi des jeunes les moins diplômés qui accuse la plus forte diminution sur cinq ans. Plus d'un jeune sur deux sortant de lycée sans aucun diplôme (57 %) ou

diplômé d'un CAP ou d'un BEP (54 %) est au chômage (sans emploi et en recherchant un) en 2013.

Plus de jeunes en emploi après une formation dans le secteur des services

Parmi les sortants en lycée, le taux d'emploi après une formation dans le secteur des services (45 %) est globalement supérieur à celui après une formation dans le secteur de la production (41 %) (FIGURE 3). C'était l'inverse avant la crise. Les taux d'emploi s'établissaient respectivement à 58 % et 60 % en 2007-2008.

Le secteur de la production est le premier touché en cas de difficultés. De fait, le taux d'emploi des jeunes sortants de lycée continue de baisser davantage pour ceux ayant une formation dans la production (- 5 points par rapport à 2012)

que dans les services (- 4 points). Toutefois, la situation varie selon le diplôme obtenu. En 2013, les garçons sortant d'une formation du secteur de la production avec un baccalauréat professionnel ou un BTS ont plus souvent un emploi que ceux de même niveau dans le secteur des services. Pour les autres et pour les filles, l'insertion à niveau de diplôme donné est plus faible avec un diplôme du domaine de la production que de celui des services.

Sept mois après la fin des études, les filles sont autant en emploi en 2013 que les garçons (43 %) alors qu'elles avaient un désavantage en la matière en 2012. Elles sont plus nombreuses dans le secteur des services (90 %) et les garçons plus présents dans le secteur de la production (60 %). À même niveau de diplôme, les filles s'insèrent un peu moins sur le marché du travail que les garçons, aussi bien pour les formations du domaine des services que pour celles de la production, à l'exception du BTS dans les services et du baccalauréat technologique dans la production.

Des différences fortes selon les diplômes et les spécialités préparés

Le taux d'emploi sept mois après la fin des études dépend fortement non seulement du niveau de diplôme préparé mais aussi de sa spécialité. Par exemple, parmi les sortants de formation dans la production, le taux d'emploi des jeunes ayant un BTS varie de 49 % pour les « Spécialités pluritechnologiques des

3 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2013 par secteurs de formation selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)

	Ensemble				Filles			Garçons		Total
	Filles	Garçons	Production	Services	Production	Services	Production	Services	Total	
Sans aucun diplôme	22,1	22,7	21,0	23,5	16,2	22,9	21,6	24,7	22,4	
Brevet des collèges, CFG	24,8	27,7	24,4	27,6	18,0	25,6	25,3	30,7	26,5	
CAP ou BEP	32,5	32,3	29,7	34,5	21,8	34,4	31,2	34,7	32,4	
Baccalauréat professionnel	44,2	48,1	47,6	45,7	42,1	44,5	48,3	47,8	46,5	
Baccalauréat général et technologique	51,6	50,5	48,5	51,7	49,5	51,7	48,3	51,7	51,1	
BTS	61,8	60,9	61,4	61,3	59,1	62,1	61,8	59,9	61,4	
Ensemble	43,2	43,2	41,0	44,5	35,6	44,2	41,9	45,3	43,2	

Lecture : en février 2013, 21,8 % des filles titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans le secteur de la production sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Toulouse et de Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2013

transformations, agroalimentaire » à 76 % dans les spécialités de la « Mécanique et structures métalliques » (FIGURE 4).

Pour une spécialité donnée, l'insertion peut être très bonne pour un niveau de diplôme et faible pour un autre. Par exemple, parmi les formations en « Plasturgie, matériaux composites, énergie ou génie climatique », le taux d'emploi des titulaires d'un BTS est plus faible que pour l'ensemble des titulaires d'un BTS en production, mais le taux d'emploi avec un CAP y est un des plus élevés parmi l'ensemble des titulaires d'un CAP de la production.

Le constat est le même parmi les spécialités de services. Deux spécialités ont des taux d'emploi supérieurs à 50 % : les « Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation) » et l'« Accueil, hôtellerie, tourisme ». La première offre des taux d'emploi supérieurs ou équivalents à la moyenne de chaque niveau pour tous les niveaux de diplôme préparés ; la seconde offre des taux d'emploi plus favorables que la moyenne pour tous les diplômes sauf pour les sortants titulaires d'un CAP.

Trouver un emploi à la sortie du lycée : d'abord par candidature spontanée

Parmi l'ensemble des démarches effectuées pour trouver le poste qu'ils occupent actuellement, la candidature spontanée est la démarche la plus souvent citée par les lycéens (28 %). Viennent ensuite les relations personnelles (18 %), devant l'agence d'intérim (12 %) et la reprise de contact avec une entreprise où ils étaient stagiaires (12 %). Les garçons ont plus recours à la prise de contact avec une agence d'intérim que les filles (16 % contre 8 %). Celles-ci sont plus nombreuses à recourir aux candidatures spontanées (31 % contre 25 % pour les garçons). Les lycéens sans aucun diplôme ou diplômés du seul brevet des collèges ont trouvé leur emploi autant par les relations personnelles que par l'envoi de candidatures spontanées (respectivement 23 % et 22 %). En revanche, pour les titulaires d'un baccalauréat technologique, l'emploi obtenu fait suite principalement à une candidature spontanée (34 %).

La majorité des jeunes sortants inactifs attendent une formation

L'inactivité concerne les jeunes en stage et ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. 12 % des jeunes sortants de lycée sont inactifs : 4 % sont en stage et 8 % sans emploi sans en rechercher un. L'inactivité est forte pour les jeunes peu diplômés de l'enseignement secondaire : 21 % des sortants sans aucun diplôme ou détenteurs du seul DNB sont inactifs. De plus, ils sont proportionnellement plus souvent en stage. A contrario, les inactifs diplômés d'un baccalauréat ou plus sont plus nombreux à être sans emploi et n'en recherchant pas.

Parmi les inactifs sans emploi et n'en recherchant pas, la principale raison de l'inactivité des jeunes sortants de lycée est l'attente d'une autre formation (45 %). Et ce, pour les garçons (48 %) comme pour les filles (42 %). Il en est ainsi pour tous les niveaux de diplôme, mais la proportion est particulièrement forte pour les lycéens possédant un baccalauréat

4 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2013 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%)

	Sans aucun diplôme	Brevet des collèges, CFG	CAP ou BEP	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat général et technologique	BTS	Ensemble
Spécialités pluritechnologiques des transformations, agroalimentaire	17,8	16,7	27,4	59,5	ns	48,5	36,8
Transformations chimiques et apparentées	ns	ns	ns	ns	43,0	55,3	46,6
Métallurgie, matériaux de construction, verre	ns	ns	ns	53,3	ns	ns	51,3
Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique	26,3	24,9	31,6	49,0	ns	57,7	42,7
Génie civil, construction, bois	18,7	22,6	27,0	47,2	54,2	65,5	38,9
Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)	13,0	13,7	21,1	38,9	ns	57,8	31,6
Mécanique et structures métalliques	21,0	27,3	33,4	52,2	45,7	76,1	43,1
Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique	23,0	25,0	31,6	43,8	46,1	62,8	40,2
Spécialités pluritechnologiques de la production	ns	ns	ns	51,3	53,3	57,2	54,6
Ensemble production	21,0	24,4	29,7	47,6	48,5	61,4	41,0
Transport, manutention, magasinage	19,3	ns	40,4	49,9	ns	61,4	44,5
Commerce, vente	21,2	23,1	24,3	44,2	60,3	62,6	41,2
Finances, comptabilité et gestion du personnel	24,1	23,7	29,9	41,5	53,0	59,1	46,3
Communication et information	17,7	22,6	27,0	37,0	50,3	54,4	38,9
Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)	32,8	27,5	45,1	54,0	53,4	69,0	50,0
Accueil, hôtellerie, tourisme	27,9	28,2	33,7	63,3	66,2	66,2	51,6
Services à la collectivité	23,8	ns	27,8	47,8	ns	55,8	38,2
Spécialités plurivariantes des services	31,6	34,5	42,8	ns	47,2	ns	43,4
Ensemble services	23,6	27,6	34,5	45,7	51,7	61,3	44,6

ns : non significatif.

Lecture : en février 2013, 61,4 % des sortants de lycée titulaires d'un BTS dans le domaine de spécialité du transport, de la manutention et du magasinage sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Toulouse et de Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2013

technologique (55 %). La deuxième raison d'inactivité sans recherche d'emploi la plus souvent citée diffère pour les filles et les garçons. Pour les filles, il s'agit de l'attente d'un événement familial (22 %), comme la naissance d'un enfant, surtout pour les filles ayant au plus un CAP ou un BEP (30 à 32 %). Pour les garçons, il s'agit souvent d'une autre raison (31 %) telle que l'attente d'un engagement dans l'armée, la préparation d'un concours, un voyage à l'étranger ou l'attente de l'obtention du permis de conduire.

Sortants de lycée : un taux d'emploi en baisse dans toutes les académies

En 2013, les difficultés d'emploi pour les lycéens touchent toutes les académies. L'académie de Rennes, qui possédait le taux d'emploi le plus élevé en 2012

DÉFINITIONS

Les sortants de lycée : cette étude considère comme sortants les élèves inscrits en classe terminale de formations technologique ou professionnelle des lycées ou en première professionnelle. Ils sont considérés comme sortants s'ils ne sont plus inscrits l'année scolaire suivante et déclarent à l'enquête menée au 1^{er} février ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Taux d'emploi : le taux d'emploi est la part des sortants de lycée qui se déclarent en emploi.

Taux de chômage : c'est la part des personnes qui se déclarent être sans emploi et en rechercher un parmi l'ensemble des sortants de lycée qui sont en emploi ou au chômage.

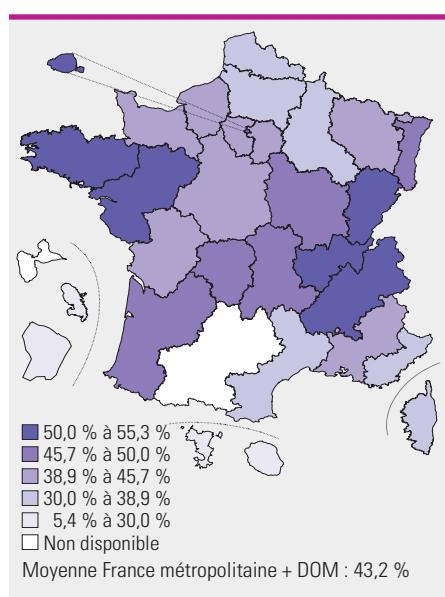
On rapporte donc ici le nombre de chômeurs aux seuls jeunes en emploi ou au chômage, et non à l'ensemble des sortants (y compris inactifs).

Dans l'enquête, un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et en recherche un.

Ce n'est pas la définition du BIT (un chômeur est une personne de 15 ans ou plus qui répond simultanément aux trois critères suivants : être sans emploi – ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; et avoir activement cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois).

Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte

5 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2013 par académie (%)



Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Toulouse et de Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2013

Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD, aide familial.

Emploi aidé : Contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), emploi d'avenir (CAV)

Inactifs : jeunes sortants de lycée qui sont en stage ou sans emploi et n'en recherchant pas.

Le plus haut diplôme obtenu, quelle que soit la dernière classe fréquentée, est utilisé pour décrire le niveau de formation. Ce n'est pas forcément le dernier diplôme préparé.

Par exemple, un élève ayant préparé un baccalauréat professionnel mais ayant échoué à l'examen sera classé dans la catégorie « CAP ou BEP » s'il a obtenu préalablement un de ces deux diplômes. Il sera ici classé avec le même niveau de diplôme qu'un élève sortant d'une classe de CAP ayant obtenu son diplôme mais qui n'a pas préparé le baccalauréat professionnel.

Les bacheliers professionnels : dans cette analyse, sont considérés comme tels les jeunes qui possèdent un baccalauréat professionnel (96,8 % de cette catégorie en 2013), un brevet de technicien (BT, 0,4 %), un brevet professionnel (BP), un brevet de maîtrise (BM) ou un brevet des métiers d'art (BMA) (2,8 %).

Les bacheliers généraux et technologiques :
dans cette analyse, sont regroupés sous cet intitulé les titulaires d'un baccalauréat technologique (89 %) et ceux d'un baccalauréat général (11 %).

Les CAP-BEP : dans cette étude, sont considérés comme tels les jeunes titulaires d'un CAP (47 %).

(63 %) perd 8 points en 2013, mais reste l'académie ayant la part la plus importante de jeunes en emploi après la fin des études en lycée. Cette part dépasse 50 % dans six académies (Rennes, Nantes, Grenoble, Lyon, Paris et Besançon) (**FIGURE 5**). À l'opposé, le taux d'emploi n'atteint pas 20 % dans les académies des DOM (Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte). Ces disparités sont à relier au niveau d'études des jeunes sortants, qui diffère d'une académie à l'autre, mais aussi au contexte économique local, facteur déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes. ■

en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

de cette catégorie en 2013), d'un BEP (47 %) ou d'une mention complémentaire à l'un de ces diplômes (6 %).

SOURCE

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) de la DEPP existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de la première insertion professionnelle des sortants des formations technologiques et professionnelles de lycée, sept mois après la fin de leur formation initiale. Le taux de réponse est d'environ 50 %.

Les résultats présentés ici sont redressés et pondérés pour représenter au final la situation de l'ensemble des sortants au niveau national (France métropolitaine et DOM, hors les académies de Toulouse et de Guadeloupe). Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études, y compris en apprentissage, ne sont pas

comptabilisés parmi les sortants. La classe suivie peut être une classe terminale de formation ou une classe intermédiaire, première année de CAP par exemple. Toutefois, cette étude porte sur les seuls sortants d'une année terminale de formation ou d'une première professionnelle.

Les sortants, peu nombreux, de classes terminales de formations technologiques ou professionnelles des lycées et possédant pour plus haut diplôme une licence, une maîtrise, un diplôme d'ingénieur ou bien un diplôme d'études comptables et financières (DECF et DESCf) sont exclus de cette analyse.